



LesVet
Clinique vétérinaire

3 Place du Champ de Bataille
29260 Lesneven

Tél : 02.98.83.00.10

LE DIAGNOSTIC SANTÉ DES VEAUX



Vous êtes confronté à une épidémie inquiétante dans votre nurserie ?
digestive, respiratoire, etc.

Vos veaux tombent trop régulièrement malades en cours d'année ?

Vous perdez trop de veaux entre 0 et 6 mois ?

>> Le diagnostic santé des veaux est réalisé par le meilleur spécialiste de la santé du troupeau : votre vétérinaire !

>> Nous intervenons très rapidement sur votre exploitation.

>> Notre bonne connaissance de votre élevage nous permet de vous proposer un plan d'action personnalisé.

***Ne mettez pas votre capital cheptel en danger !
Agissez immédiatement,
en profondeur !***

Découvrez notre méthode en détails, au verso

AVANT LA VISITE DANS VOTRE ELEVAGE, nous réalisons une analyse des données disponibles à la clinique

- Taux de mortalité des veaux de 0 à 6 mois (*données BDI-VET*)
- Utilisation de médicaments destinés aux veaux durant les 12 derniers mois
- Historique de vos résultats d'analyses de laboratoire

LE JOUR DU RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ELEVAGE durée indicative de la visite : 1h30

- >> *Nous effectuons avec vous un premier état de la situation : vos observations, vos objectifs, les solutions que vous avez déjà tenté de mettre en place...*
- >> *Nous visitons votre nurserie et observons les veaux présents**
- >> *Sur site, avec vous, nous analysons chacun des principaux **facteurs de risques** :*
 - la conduite des vaches tarées,
 - la gestion des vêlages,
 - les soins sur les nouveaux-nés,
 - la prise colostrale,
 - votre plan d'alimentation,
 - la gestion des animaux malades,
 - l'ambiance de vos bâtiments d'élevage**
- >> *Nous effectuons les prélèvements nécessaires, pour **analyses de laboratoire***
- >> *Nous vous remettons un premier **rapport** avec nos recommandations les plus urgentes*

DANS LES 8 JOURS SUIVANT LA VISITE D'ELEVAGE

- >> *Nous reprenons rendez-vous pour mettre en place votre plan d'action (20 min) :*
 - nous vous présentons nos conclusions et recommandations,
 - nous décidons ensemble du **plan d'action** exact adapté à votre situation,
 - nous actualisons et vous remettons vos nouveaux **protocoles de soins**.

2 à 3 MOIS APRES LA VISITE D'ELEVAGE

- >> *Nous effectuons une visite de suivi (20 minutes) pour évaluer la réussite du plan d'action et vous proposer des ajustements en cas de besoin.*

(*) La prestation d'audit santé des veaux n'inclut pas les soins aux veaux malades présents le jour de la visite.

(**) L'étude fine de la ventilation des bâtiments n'est pas incluse.